

Pourquoi les Compagnies d'Assurances Agissent-elles ainsi ?

On se demande parfois pourquoi certains Etats de la république voisine ont adopté une législation hostile aux Sociétés de Bienfaisance. Quelques questions posées aux compagnies d'assurances sur la vie par le commissaire des assurances pour l'Etat de New-York M. Webb McNall, au cours d'une enquête, semblent nous donner la solution de ce problème. Lisez attentivement :

“ Votre gérant avait-il l'autorisation d'employer l'argent de votre compagnie comme il l'entendrait ?

“ Avez-vous contribué des sommes d'argent pour avoir le contrôle des élections ?

“ Certaines parts de ces contributions devaient-elles servir à empêcher les législateurs de voter des lois affectant les intérêts des compagnies d'assurances ?

“ Est-ce que votre compagnie a, directement ou indirectement, durant les années 1896 et 1897, fourni quelques sommes dans le but d'élire ou de défaire un candidat ?

“ Est-ce que votre compagnie a, directement ou indirectement, durant les années 1896 et 1897, fourni quelques sommes dans le but d'empêcher toute législation jugée hostile aux compagnies d'assurances ?

Voilà donc quelles seraient les raisons de la lutte entreprise dans certains Etats contre les sociétés de bienfaisance qui font un tort considérable aux compagnies d'assurances. Oh ! le pouvoir de l'argent !

Anniversaires du mariage

La fin de la 1ère année.	Noces de coton.
“ 2ème “	“ de papier.
“ 3ème “	“ de cuir.
“ 5ème “	“ de bois.
“ 7ème “	“ de laine.
“ 10ème “	“ de ferblanc.
“ 12ème “	“ de soie et de fin
“ 15ème “	“ de cristal. [lin.
“ 20ème “	“ de porcelaine.
“ 25ème “	“ d'argent.
“ 30ème “	“ de perle.
“ 40ème “	“ de rubis.
“ 50ème “	“ d'or.
“ 75ème “	“ de diamant.

Elle promet

En outre de la sécurité, de la certitude du but, de la satisfaction qui résulte d'avoir fait une bonne action, en outre de ces avantages, l'Alliance Nationale, lorsque vous prenez un certificat de dotation, vous promet : 1° un revenu pour votre femme et votre famille à votre décès ; 2° une annuité viagère durant votre vieillesse ; 3° l'éducation de vos enfants ; 4° une dot pour vos filles lors de leur mariage ; 5° une avance pour vos fils quand ils débiteront dans la vie.

Ils perdent leur Langue !

Nous lisons dans l'*Indépendant* de Fall River :

“ Le congrès constitutionnel de la Louisiane a retranché le français du nombre des langues officielles.

“ Jusqu'ici, la langue de la France était officielle, comme l'anglais, dans cette partie de la République qui fut vendue à l'Oncle Sam au commencement du siècle, par Napoléon Ier.

Les hommes chargés de refondre la constitution de l'Etat ont cru devoir l'abolir pour répondre aux vœux des fanatiques de toutes les nuances, qui nourrissent contre la France une haine aussi sottise qu'elle est inexplicable.

“ Le *Journal*, de Boston, qui a des accès périodiques de gallophobie, appiaudit à l'œuvre de ses congénères du Sud. Cela ne nous étonne pas ; le contraire nous eût plutôt stupéfié. Mais les amis de la langue de Molière s'en désolent sincèrement ; car c'est un indice de plus que dans la Louisiane les ennemis du français, depuis le plus modeste vicairé irlandais-américain jusqu'aux sommets politiques, s'efforcent de l'étouffer partout où s'étend leur influence.

“ Les Louisianais d'origine française pourront cependant garder la langue de leurs pères en se ralliant autour de leurs églises, de leurs écoles et de leurs jouaux.”

S'il est une époque qui se soit donnée pour mission d'améliorer le sort du plus grand nombre, qui ait fait de cette idée sa sollicitude principale et constante, et la mesure même de son développement moral, c'est bien le dix-neuvième siècle.

EMILE LAURENT.